

### LA SEMAINE EN BREF

Le 4 septembre 2026

#### Contributeurs

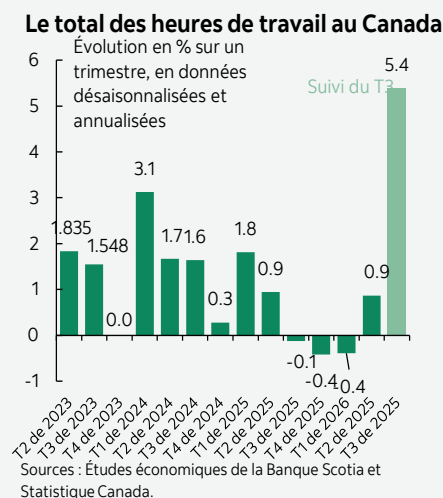
**Derek Holt**, VP et chef des Études économiques sur les marchés des capitaux  
Études économiques de la Banque Scotia  
416.863.7707  
[derek.holt@scotiabank.com](mailto:derek.holt@scotiabank.com)

#### Graphique 1

| La répartition des emplois au Canada |             |
|--------------------------------------|-------------|
| Provinces                            | sur un mois |
| Québec                               | -18.5k      |
| Ontario                              | -18.1k      |
| Alberta                              | -8.9k       |
| Colombie-Britannique                 | -5.5k       |
| Île-du-Prince-Édouard                | -0.4k       |
| Manitoba                             | +0.5k       |
| Terre-Neuve et Labrador              | +1.4k       |
| Nouveau-Brunswick                    | +2.4k       |
| Saskatchewan                         | +2.6k       |
| Nouvelle-Écosse                      | +2.6k       |
| Types d'emplois                      | sur un mois |
| À temps plein                        | -35.9k      |
| À temps partiel                      | -5.8k       |
| Secteur public                       | -20.0k      |
| Secteur privé                        | -22.8k      |
| Travail autonome                     | +1.1k       |

Sources : Études économiques de la Banque Scotia et Statistique Canada.

#### Graphique 2



## Même si le Canada a perdu des emplois, les heures de travail ont augmenté et le PIB a pris de la vitesse

- Contre toute attente, le Canada a perdu 42 000 emplois en août.
- Le taux de chômage est resté stable, même si la population active s'est réduite.
- La forte hausse des heures de travail indique que les employeurs sont prudents dans leurs efforts de recrutement et que les employés font de plus longues heures de travail...
- ..., ce qui permet de croire que le PIB connaît une croissance très solide au T3 et que la capacité excédentaire se réduit plus rapidement.

#### Les emplois au Canada sur un mois, en milliers/taux de chômage en %, en données désaisonnalisées, en août :

Données réelles : -41,7/6,4  
Banque Scotia : 20/6,3  
Consensus : 15/6,4  
Auparavant : 75,1/6,4

Même si en août, le Canada a perdu des emplois, les heures de travail ont augmenté. Il a perdu environ 42 000 emplois, face à des composantes défavorables (graphique 1); toutefois, le nombre d'heures de travail augmente de façon soutenue (graphiques 2 et 3), ce qui pourrait s'expliquer par un choix conscient des employeurs qui font preuve d'un peu plus de rigueur dans le recrutement des travailleurs en préférant leur donner plus d'heures de travail. Pour le PIB et pour la Banque du Canada, les conséquences sont nuancées; elles viennent toutefois durcir davantage la conjoncture au lieu de l'assouplir. La Banque du Canada ne surréagira pas aux chiffres de l'emploi pour août; toutefois, l'évolution du PIB pourrait susciter des inquiétudes.

Les heures de travail ont gagné 0,6 % sur un mois en données désaisonnalisées, ce qui est comparable à la hausse du mois précédent. Elles s'inscrivent dans la foulée d'un gain de l'ordre de 5 % sur un trimestre, en données désaisonnalisées et annualisées, au T3. Il s'agit du gain le plus important depuis le T4 de 2021.

Puisque le PIB est le résultat de la multiplication des heures de travail par la productivité de la main-d'œuvre, un bond toujours provisoire de 5 % des heures est un très bon point de départ pour le pistage du PIB. Il faudra beaucoup plus de chiffres sur l'activité du trimestre pour émettre une opinion sommaire sur la productivité; or, l'activité devra frôler la catastrophe pour neutraliser cette progression des heures de travail.

Comme l'indique le graphique 4, le secteur manufacturier s'est enrichi de 22 000 emplois. Il s'agit, avec le secteur de l'information, de la culture et des loisirs (+12 000 emplois) et le secteur de la santé et des services sociaux (+6 000 emplois), de la seule source des gains de l'emploi du mois dernier. Le reste du portrait est léthargique, puisque la plupart des autres secteurs ont comptabilisé des pertes d'emplois, surtout attribuables aux services de soutien des entreprises (-20 000 emplois) et au commerce de détail et de gros (-11 000 emplois).

Le résultat désaisonnalisé s'est inscrit au deuxième rang des pires données dans les annales pour un mois d'août (graphique 5). Cette tendance a été en partie freinée par le fait que le facteur de désaisonnalisation continue de dériver à la hausse pour les mois comparables d'août au fil du temps (graphique 6). Le nombre d'emplois perdus aurait été encore plus considérable, n'eût été la progression du facteur de désaisonnalisation.

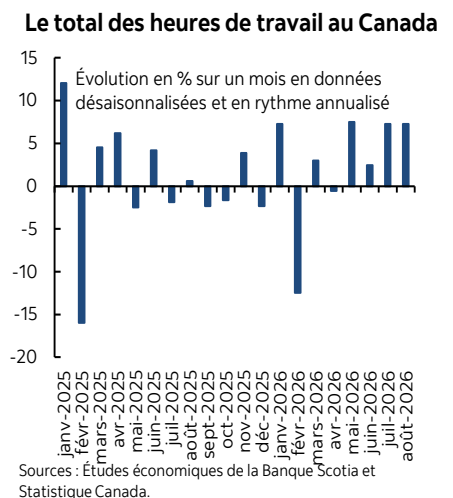
Le taux de chômage n'a pas bougé, à 6,4 %, malgré les décevants résultats de l'emploi, parce que la population active s'est appauvrie de 37 000 travailleurs le mois dernier, ce qui correspond à peu près au chiffre attendu. Le taux de participation à la population active est resté stable (graphiques 7 et 8).

La croissance des salaires a reflué. En août, les salaires se sont inscrits à -6,9 % sur un mois en données désaisonnalisées et annualisées, après avoir perdu -2,3 % dans le mois précédent. Les chiffres sont exceptionnellement volatils (graphique 9); toutefois, la croissance des salaires sur un an s'est repliée à 2 % à peine, ce qui s'explique par la récente baisse des salaires réels puisque l'IPC croît plus rapidement que les salaires.

Puisque les dépenses sont essentiellement portées par les rémunérations, qui sont le produit de la multiplication des salaires par les heures de travail dans l'ensemble, les effets s'annulent pour août; les données font toutefois état d'une solide croissance de l'emploi par rapport aux salaires précédents. Les salaires multipliés par les heures de travail ont été en berne en août (-0,1 % sur un mois, en données désaisonnalisées et annualisées); ils ont toutefois gagné 4,8 % en juillet et 10,6 % en juin.

Le graphique 10 fait état des emplois perdus en Ontario et au Québec.

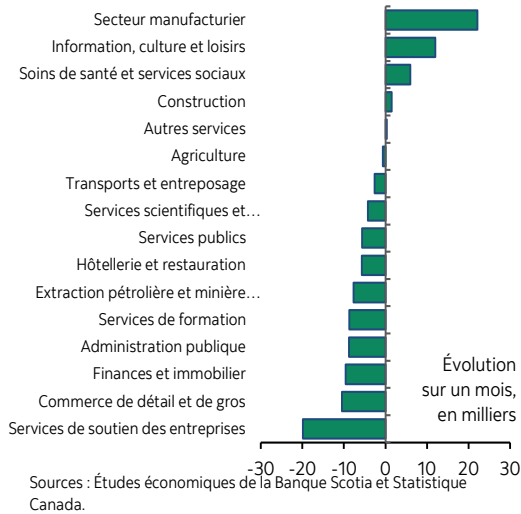
#### Graphique 3



Le 4 septembre 2026

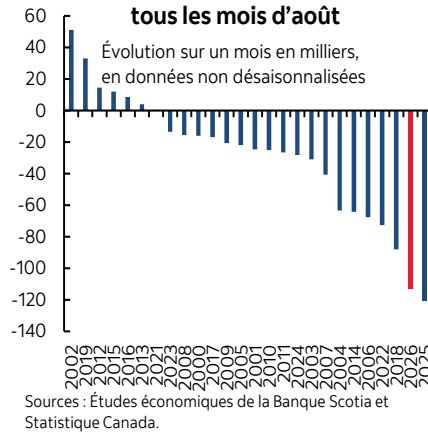
Graphique 4

## Évolution des niveaux d'emploi au Canada en août, par secteur



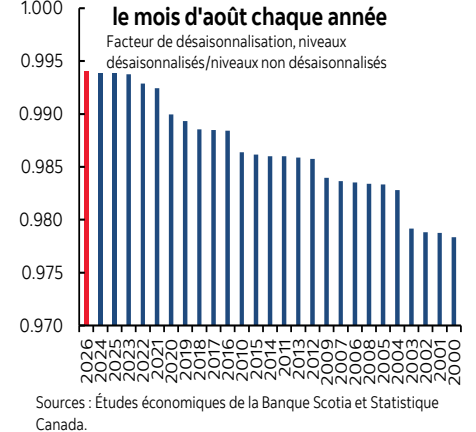
Graphique 5

## La comparaison de l'EPA du Canada en données non désaisonnalisées pour tous les mois d'août



Graphique 6

## Comparaison du facteur de désaisonnalisation de l'EPA du Canada pour le mois d'août chaque année



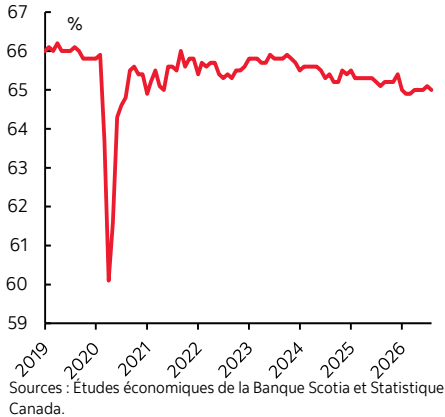
Graphique 7

## Le taux de chômage du Canada



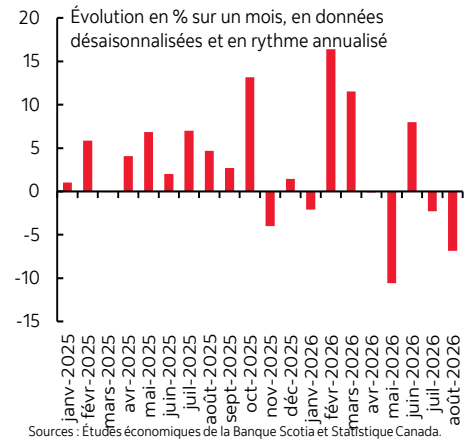
Graphique 8

## Le taux de participation à la population active du Canada



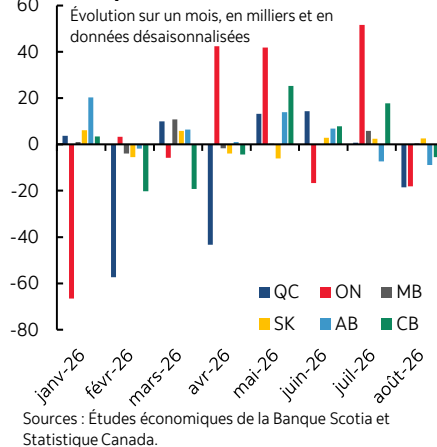
Graphique 9

## Les salaires horaires au Canada



Graphique 10

## La croissance de l'emploi dans les provinces canadiennes



Le présent rapport a été préparé par Études économiques Scotia à l'intention des clients de la Banque Scotia. Les opinions, estimations et prévisions qui y sont reproduites sont les nôtres en date des présentes et peuvent être modifiées sans préavis. Les renseignements et opinions que renferme ce rapport sont compilés ou établis à partir de sources jugées fiables; toutefois, nous ne déclarons ni ne garantissons pas, explicitement ou implicitement, qu'ils sont exacts ou complets. La Banque Scotia ainsi que ses dirigeants, administrateurs, partenaires, employés ou sociétés affiliées n'assument aucune responsabilité, de quelque nature que ce soit, en cas de perte directe ou consécutive découlant de la consultation de ce rapport ou de son contenu.

Ces rapports vous sont adressés à titre d'information exclusivement. Le présent rapport ne constitue pas et ne se veut pas une offre de vente ni une invitation à offrir d'acheter des instruments financiers; il ne doit pas non plus être réputé constituer une opinion quant à savoir si vous devriez effectuer un swap ou participer à une stratégie de négociation comportant un swap ou toute autre transaction. L'information reproduite dans ce rapport n'est pas destinée à constituer et ne constitue pas une recommandation de swap ou de stratégie de négociation comportant un swap au sens du Règlement 23.434 de la Commodity Futures Trading Commission des États-Unis et de l'Appendice A de ce règlement. Ce document n'est pas destiné à être adapté à vos besoins individuels ou à votre profil personnel et ne doit pas être considéré comme un « appel à agir » ou une suggestion vous incitant à conclure un swap ou une stratégie de négociation comportant un swap ou toute autre transaction. La Banque Scotia peut participer à des transactions selon des modalités qui ne concordent pas avec les avis exprimés dans ce rapport et peut détenir ou être en train de prendre ou de céder des positions visées dans ce rapport.

La Banque Scotia et ses sociétés affiliées ainsi que tous leurs dirigeants, administrateurs et employés peuvent périodiquement prendre des positions sur des monnaies, intervenir à titre de chefs de file, de co-chefs de file ou de preneurs fermes d'un appel public à l'épargne ou agir à titre de mandants ou de placeurs pour des valeurs mobilières ou des produits dérivés, négocier ces valeurs et produits dérivés, en faire l'acquisition, ou agir à titre de teneurs de marché ou de conseillers, de courtiers, de banques d'affaires et/ou de maisons de courtage pour ces valeurs et produits dérivés. La Banque Scotia peut toucher une rémunération dans le cadre de ces interventions. Tous les produits et services de la Banque Scotia sont soumis aux conditions des ententes applicables et des règlements locaux. Les dirigeants, administrateurs et employés de la Banque Scotia et de ses sociétés affiliées peuvent siéger au conseil d'administration de sociétés.

Il se peut que les valeurs mobilières visées dans ce rapport ne conviennent pas à tous les investisseurs. La Banque Scotia recommande aux investisseurs d'évaluer indépendamment les émetteurs et les valeurs mobilières visés dans ce rapport et de faire appel à tous les conseillers qu'ils jugent nécessaire de consulter avant de faire des placements.

**Le présent rapport et l'ensemble des renseignements, des opinions et des conclusions qu'il renferme sont protégés par des droits d'auteur. Il est interdit de les reproduire sans que la Banque Scotia donne d'abord expressément son accord par écrit.**

<sup>MD</sup> Marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse.

La Banque Scotia, de pair avec l'appellation « Services bancaires et marchés mondiaux », est une dénomination commerciale désignant les activités mondiales exercées dans le secteur des services bancaires aux sociétés, des services bancaires de placement et des marchés financiers par La Banque de Nouvelle-Écosse et certaines de ses sociétés affiliées dans les pays où elles sont présentes, dont Scotiabank Europe plc; Scotiabank (Ireland) Designated Activity Company; Scotiabank Inverlat S.A., Institución de Banca Múltiple, Grupo Financiero Scotiabank Inverlat, Scotia Inverlat Casa de Bolsa, S.A. de C.V., Grupo Financiero Scotiabank Inverlat, Scotia Inverlat Derivados S.A. de C.V., lesquelles sont toutes des membres du groupe de la Banque Scotia et des usagers autorisés de la marque Banque Scotia. La Banque de Nouvelle-Écosse est constituée au Canada sous le régime de la responsabilité limitée et ses activités sont autorisées et réglementées par le Bureau du surintendant des institutions financières du Canada. Au Royaume-Uni, les activités de La Banque de Nouvelle-Écosse sont autorisées par la Prudential Regulation Authority et assujetties à la réglementation de la Financial Conduct Authority et à la réglementation limitée de la Prudential Regulation Authority. Nous pouvons fournir sur demande les détails du périmètre de l'application, à La Banque de Nouvelle-Écosse, de la réglementation de la Prudential Regulation Authority du Royaume-Uni. Les activités de Scotiabank Europe plc sont autorisées par la Prudential Regulation Authority et réglementées par la Financial Conduct Authority et la Prudential Regulation Authority du Royaume-Uni.

Les activités de Scotiabank Inverlat, S.A., de Scotia Inverlat Casa de Bolsa, S.A. de C.V., de Grupo Financiero Scotiabank Inverlat et de Scotia Derivados, S.A. de C.V. sont toutes autorisées et réglementées par les autorités financières du Mexique.

Les produits et les services ne sont pas tous offerts dans toutes les administrations. Les services décrits sont offerts dans les administrations dont les lois le permettent.